

## LA VILLE DÉPOSE LE RAPPORT FINANCIER 2020

**Saint-Basile-le-Grand, le 4 mai 2021** – Lors de la séance publique du 3 mai, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a déposé son rapport financier consolidé au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de la firme MPA, CPA, S.E.N.C.R.L.

### Un excédent (surplus) de près de 3 M\$

À cette occasion, le conseil municipal a annoncé un surplus de 2 999 075 \$, ce qui représente 11,2 % des revenus totaux budgétés. Ces surplus ont été possibles en grande partie grâce aux revenus supplémentaires non prévus et au contrôle serré des dépenses de fonctionnement. Rappelons que les Villes ont l'obligation de combler tout déficit anticipé soit par de la taxation complémentaire ou en le reportant à l'exercice budgétaire suivant.

L'excédent provient en grande partie de revenus supplémentaires attribuables à des droits de mutation plus importants (1 053 000 \$), à la taxation complémentaire (151 000 \$), à l'aide financière provenant du gouvernement du Québec afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances municipales (1 277 000 \$) et à l'annulation de divers événements de loisirs sportifs et culturels, en raison de la pandémie (545 000 \$). Il est dénoté qu'il n'y a aucun écart majeur quant aux autres charges.

### Endettement total net

En ce qui concerne l'endettement total net, il totalise 53,23 M\$ et représente une progression de 6,8 M\$ par rapport au 31 décembre 2019. Précisons que 45,54 M\$ de l'endettement total est généré par la Ville, 5,81 M\$ par les organismes contrôlés (Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR), Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR), Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand (RIAEU), Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)) et 1,88 M\$ par les autres organismes (Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), transport en commun (exo, ARTM).

Cette progression de l'endettement provient principalement du financement des nouvelles infrastructures. Rappelons que ces travaux s'inscrivent dans un plan global de la Ville de Saint-Basile-le-Grand visant à moderniser les infrastructures et d'en assurer la pérennité. Plusieurs de ces travaux ont bénéficié de versements de subventions au cours de l'année 2020, ce qui a eu pour effet de limiter l'accroissement de la dette.

Afin de mieux situer Saint-Basile-le-Grand, en regard des villes ayant une population qui oscille entre 10 000 et 25 000 habitants et qui sont situées sur le territoire de la CMM, nous avons dénoté que le ratio des charges nettes par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (R.F.U) de notre municipalité est à un niveau médian.

En somme, la situation financière de Saint-Basile-le-Grand est bonne, mais nous demeurons vigilants afin de limiter les dépenses. Ainsi, la Ville dispose d'un excédent non affecté de 4 742 154 \$ et d'excédent affecté de 1 097 940 \$ afin de répondre aux imprévus.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand invite les citoyens à consulter le sommaire de l'information financière consolidée au [villesblg.ca/rapportfinancier](http://villesblg.ca/rapportfinancier).

Information : Service des finances 450 461-8000, poste 8200 | [finances@villesblg.ca](mailto:finances@villesblg.ca)

- 30 -

**Source :** Stéphanie Plamondon, M.A. | Directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107  
[s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)